



La liste Confédération paysanne est déterminée à prendre les rênes de la Chambre d'agriculture de l'Ain

**POUR DES CAMPAGNES  
VIVANTES,  
SOYONS  
FERMES !**

## NOTRE PROGRAMME

<b>VIVRE DE NOTRE TRAVAIL</b>	>p. 4 - 5
<b>PRÉSERVER, RÉPARTIR</b>	>p. 6 - 7
<b>BIEN VIVRE SUR NOS FERMES</b>	>p. 8 - 9

## EN IMAGES

<b>6 ANS D'ACTIONS ET DE VICTOIRES</b>	>p. 10 - 11
--	-------------

## AIN

<b>POUR UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYSANNE</b>	>p. 12 - 13
--	-------------

## NOTRE LISTE

<b>ON VOUS PRÉSENTE NOS CANDIDATS</b>	>p. 16 - 17
---------------------------------------	-------------



**CHAQUE VOIX COMPTE !**

Journal édité par  
l'Association Les Éditions - Diffusions Paysannes  
Siège social : 4 rue Philibert Mottin 42110 FEURS  
Adresse de correspondance : 58 rue Raulin 69007 LYON  
Contact Abonnements : aurapaysanne@conf-aura.fr  
Directeur de la publication/rédaction : Thierry Bonnamour  
Maquette : Nadège Azarias  
Dessins : Ludovic Landais, Samson  
Diffusion : 700 exemplaires  
Comité de rédaction/publication :  
Thierry Bonnamour, Anne Storrer,  
Victor Poulain, Meryl Martin, Laëtitia Charvet,  
Jérémy Ruzand.  
Dépôt légal à parution.  
ISSN : 2558-3344

PAO et Impression : Imprimerie ISP  
75 rue Adamas  
42210 Montrond-les-Bains  
Tél. : 04 77 94 50 08  
CPPAP : 1119 G 93517  
N° 49 - Janvier 2025 - 6,50 €  
Bouclage : mars 2023

## CONFÉDÉRATION PAYSANNE

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

58 rue Raulin 69007 LYON

07 82 23 51 67

auvergnerrhonealpes@confederationpaysanne.fr



Confédération paysanne  
Auvergne-Rhône-Alpes

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



## LE CHIFFRE DU MOIS

# 46,52 %

*c'est le taux de participation nationale des électeurs du collège 1 – celui des agriculteurs en place – enregistré aux dernières élections des Chambres d'Agriculture. Pour la première fois depuis l'organisation de ce scrutin qui a lieu tous les six ans, le pourcentage était donc passé sous la barre des 50 %. En 2013, 54,34 % des agriculteurs avaient voté. En 2019, ils n'étaient plus que 46,52 %. Cette chute de huit points en disait déjà long sur une population agricole de plus en plus résignée !*

*Dans l'Ain, ce chiffre est encore plus bas. Seuls 40,91% des inscrits ont voté en 2019. Pourtant, chaque voix compte pour l'avenir de nos campagnes. Voter a une incidence sur la vie de chaque paysan, même sans fréquenter les Chambres d'agriculture. En 2025, ne laissez pas les autres décider à votre place ! Votez et faites voter vos collègues !*

## SOMMAIRE

### NOTRE PROGRAMME

P. 4 - 9

- Pour vivre de notre travail, soyons fermes
- Préserver et répartir, vite !
- Pour bien vivre dans nos fermes, soyons fermes

### ACTIONS ET VICTOIRES DE LA CONF'

P. 10-11

### CHAMBRES D'AGRICULTURE ENJEUX POLITIQUES !

P. 12-13

- Le projet de la Conf' de l'Ain
- Qui mieux qu'un paysan pour parler à un paysan ?
- Une chambre d'agriculture, ce n'est pas...
- Représenter les paysannes
- Soutenons les coopératives laitières de l'Ain !

### AVEC L'AGRICULTURE PAYSANNE, PRÉPARONS L'AVENIR !

P. 14-15

- Pour des fermes nombreuses, favorisons la transmission.
- Gardons le sens premier de notre métier : nourrir nos voisins
- Protéger l'élevage de la prédation

## BULLETIN D'ABONNEMENT À

**l' AURA**  
paysanne

Prénom et Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je suis paysan-ne. Cochez la case si concerné-e.

## RÈGLEMENT DE L'ABONNEMENT

Vous pouvez nous régler par chèque à l'ordre de :  
**Association Les Éditions - Diffusions Paysannes**  
et l'adresser par courrier au : **58 rue Raulin 69007 Lyon.**

Vous pouvez également régler par virement bancaire (veuillez indiquer  **votre nom et prénom**  dans l'intitulé du virement) à partir de l'**IBAN** :  
FR76 1450 6000 0707 2017 7000 063  
et le **BIC** : AGRIFRPP845

L'abonnement souscrit est valable :

- pour 6 numéros,
- pour un montant total de 35€ TTC, soit 34,27€ HT (TVA à 2,10%)
- Abonnement de soutien possible à 50€/an.

L'enregistrement de votre abonnement sera effectué à réception du règlement. Pensez à photocopier ce bulletin complété, qui vous servira de reçu fiscal.



Alice Courouble,  
paysanne à Ambronay

NOS CANDIDATS

P. 16-17

PRÉSENTATION  
DES TÊTES DE LISTE

P. 18

LE MOT DES RETRAITÉS

P. 19

NOS VIDÉOS

P. 19

## SOYONS FERMES, VOTONS CONFÉDÉRATION PAYSANNE !

Il y a six ans, vous avez voté à 33% pour la Confédération Paysanne de l'Ain. Pour ces élections, nous devons faire encore mieux. Nous devons montrer que la Confédération Paysanne fait partie des forces de l'agriculture et que notre projet est même l'avenir de l'agriculture.

Il y a un an, les mobilisations agricoles ont mis en avant l'agriculture dans les médias. Les problèmes des agriculteurs étaient enfin abordés, mais sans en comprendre les raisons.

**Une crise de 40 ans, ce n'est plus une crise.** Les difficultés, les faillites, les suicides ne sont pas des échecs individuels. C'est un système. Un système dont le fonctionnement est basé sur la mondialisation et le libre-échange. Un système au service de personnes ou de sociétés dont l'objet n'est pas le bien-être de leur pays mais bien l'enrichissement individuel. Les richesses ne sont pas réparties, le travail ne rémunère pas. Le travail fournit simplement la matière première qui permettra d'enrichir les gagnants de la mondialisation via des négociations qui nous dépassent largement.

**L'agro-industrie est le reflet de ce système.** Celui qui travaille ne parvient pas à se rémunérer mais engraisse l'aval et l'amont, c'est à dire les fournisseurs et les distributeurs. C'est pourquoi les paysans souffrent dans leur métier. Ils souffrent de ne pas réussir à faire vivre leur famille, ils souffrent de nombreuses pressions administratives, ils souffrent de ne pouvoir être fiers de leur travail. Mais en réalité, sans peur du lendemain, il serait plus facile d'accepter les contraintes et affronter les aléas. Pour en rajouter, les agriculteurs paient, seuls, la succession des crises sanitaires et climatiques et de politiques inadaptées ou d'adaptations inexistantes. Et les rémunérations s'en retrouvent encore réduites.

**Ces élections sont l'occasion de dire ce que nous voulons** pour nos filières, pour nos territoires et pour notre avenir. Les mobilisations agricoles, sans précédent, d'il y a un an, ont apporté zéro changement alors soyons ferme, changeons et votons massivement pour la Confédération Paysanne.

NE TOMBEZ PAS DANS LE PANNEAU  
VOIE SANS ISSUE  
PRENDRE SORTIE 25 : SORTIE DU LIBRE ECHANGE  
SUIVRE VOTE CONFEDERATION PAYSANNE



# NOTRE TRAVAIL, FERMES !

historique mouvement de colère agricole de 2024 vient de là. et il faut en changer. Voici nos constats et propositions.



...no de la viande d'agneau de Pâques néo-zélandaise  
...Objectif ? Lutter contre un nouvel accord de libre-  
...ses partenaires a permis de tuer dans l'oeuf l'accord  
...Sénat et de faire annuler par la justice l'accord UE  
...contre des voitures !

## REVENU ET RETRAITE MÊME COMBAT

Le droit à une retraite digne est un élément essentiel au sein de la société. Nous voulons des retraites similaires aux autres catégories socio-professionnelles. Pour y parvenir, il faut en priorité revaloriser le métier. Si les retraites agricoles sont les plus faibles, c'est en partie à cause des petites cotisations induites par des bas revenus. Les 25 meilleures années, proposition bonne au premier abord, se révèle inefficace pour revaloriser les petites

retraites et demandera un effort de cotisations pour les petits et moyens revenus selon le rapport de l'Inspection Générale de Affaires Sociales (IGAS) qui a rendu son rapport fin janvier 2024. Nos objectifs : renforcer le système de retraite par répartition et atteindre une pension minimale décente qui permette de céder sa ferme pour installer un jeune. Ce sont les installations nombreuses qui feront les cotisations de demain. Et pour des installations nombreuses, il faut un revenu digne pour toutes et tous !



Nos luttes et propositions :

- Opposition au report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans
- Défense des nombreux et nombreuses laissés pour compte des lois Chassaing 1 et 2
- Dénonciation des abus de l'évitement fiscal qui pénalise la protection sociale des paysans et des paysannes
- Indexation de toutes les retraites inférieures au SMIC sur le SMIC, pour compenser l'inflation
- Supprimer les mécanismes d'évitement de la cotisation qui poussent à capitaliser
- Passer au forfait la bonification existante pour les familles ayant eu trois enfants ou plus et non plus de 10 %. Aucun enfant ne vaut plus ou moins qu'un autre.

# 1,09 € /HEURE

Le salaire minimum horaire au Brésil est de 6,42 Reals, soit 1,09 € de l'heure. Qui peut raisonnablement croire que notre production de bœuf et de poulet française sera compétitive face à une production assurée en Amérique du Sud par des ouvriers agricoles sous payés ? Quand la FNSEA réclame des clauses miroirs pour assouplir nos normes face au Mercosur, la Confédération crie à l'enfumage ! Les normes, c'est l'arbre qui cache la forêt ! Forêt qui, au passage, sera détruite en Amazonie par cet accord, on veut son RETRAIT PUR ET SIMPLE ! Non à la délocalisation de notre agriculture ! Oui à notre souveraineté alimentaire !

## S DU JEU

nombreux qui vivent dignement, nous devons changer le cadre politique qui pilote notre métier. Les tenanciers aveugles et expliquent que c'est l'Europe : c'est faux. Le problème vient de cette cogestion ordonnée par les institutions à l'Europe. Après avoir organisé les crises, ils font gesticuler les paysans dans la rue et demandent des aides sociales qui seront demain la baisse des retraites, de la couverture maladie, accident ou maternité. Changer ce désordre, en voici deux exemples

### PRIX MINIMUM D'ENTRÉE

Aujourd'hui, l'essentiel du commerce international est régi par la loi du plus fort ou du moins cher. Dans notre domaine, cette mise en concurrence de toutes les agricultures du monde est scandaleuse. Si l'on veut vraiment relocaliser vers le principe de souveraineté alimentaire dans tous les pays, il nous faut inventer de nouvelles règles. C'est ce que depuis plusieurs années nous avons élaboré le principe des prix minimum d'entrée. Il s'agit pour chaque pays de protéger ses producteurs en interdisant les importations en dessous d'un prix minimum, couvrant ses coûts de production. Cela s'applique pour tous les pays. Il n'est pas cohérent que la France importe autant de viande bovine, de poulets, 50 % de sa consommation de fruits et légumes... Ce droit nouveau n'empêchera pas les échanges internationaux, car nous ne serons jamais autosuffisants en café, agrumes, bananes... et nous pourrions toujours importer des céréales, du vin, des pommes... Ce principe de protection existe en termes de droit international, il suffirait de réunir tous les syndicats agricoles s'unissent pour défendre les paysans plutôt que de soutenir les mastodontes mondiaux tels que Nestlé, Cargill... ou le groupe AVRIL dont le patron préside aussi la FNSEA !

### UNE ALIMENTATION DIGNE POUR TOUS

Une alimentation de qualité est un droit pour chacun quel que soit son niveau de revenu !

L'agriculture n'est pas un organisme social où le paysan devrait brader sa production pour rendre l'alimentation accessible à tous.

Afin de permettre à toute la population de se loger, il a été créé l'allocation logement, mais le projet le plus ambitieux est celui de la sécurité sociale qui permet à chacun de se soigner.

Actuellement, la Confédération Paysanne propose avec d'autres organisations la création d'une sécurité sociale de l'alimentation.

Plus d'informations : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

### NOS REVENDICATIONS

- Aucune importation à un prix inférieur aux prix de production français
- L'interdiction de la vente à perte : il faut fixer, par produit, un prix minimum (coûts de production et de la rémunération des paysans) qui servira de référence lors des négociations entre les organisations de producteurs et les secteurs en aval
- Des mécanismes de soutien pour atténuer les effets désastreux de la volatilité des prix. Il faut moduler le soutien de la PAC par un système d'aides contra-cycliques
- Des aides pour compenser des handicaps de production (montagne, régions enclavées...) et non uniquement en fonction de la surface
- Des outils de stabilisation des prix et de maîtrise des volumes : quotas, autorisations de produire, cadastre arboricole, calendriers de vente, mécanismes de répartition entre des productions, entre régions et entre producteurs...

Face aux crises agricoles et climatiques, la question du partage équitable des terres, préservation et partage de l'eau et des ressources

## NOS TERRES AGRICOLES SONT EN PÉRIL : DÉFENDONS-LES !

### DES TERRES CONVOITÉES

Nous cultivons nos terres pour nourrir la population et vivre de nos revenus. Nous entretenons aussi un paysage et des traditions. Nous prenons soin de nos plantations, de nos élevages, de nos sols et de la nature dont nos activités dépendent. Il nous faut nous lever tôt puis travailler au rythme de ces êtres vivants que nous manions. Cette terre que nous bichonnons est notre moyen de subsistance, mais elle suscite les convoitises : convoitise de qui veut s'agrandir à l'excès, parfois très loin de sa ferme, convoitise de qui veut y construire une nouvelle autoroute, pas toujours très utile si ce n'est pour engraisser des leaders du BTP, et maintenant, convoitise de multinationales voyant nos terres comme le futur eldorado, y compris pour y mettre des panneaux photo-voltaïques.

### DES TERRES EN PÉRIL

Malgré les nombreuses instances départementales où le foncier est mis en discussion (CDOA, CDPE-NAF, SAFER), les lois actuelles ne font pas le poids (loi Zéro Artificialisation Nette et loi Sempastous peu contraignantes). Depuis 1960, la France a perdu près de 6 millions d'hectares de surface agricole utile. Infrastructures, zones commerciales et pavillonnaires, parcs de loisirs, le sol agricole est considéré comme un réservoir sans fond. Pourtant, la terre est notre bien commun, pour l'alimentation, pour nos emplois et pour la vie sur nos territoires.

### NOS PROPOSITIONS

- plus de transparence sur les marchés fonciers
- que la SAFER soit un vrai service public doté d'un budget propre
- orienter l'accès aux terres vers les personnes physiques qui travaillent effectivement sur la ferme
- favoriser l'installation et augmenter le nombre de paysan·nes
- encourager les pratiques agro-écologiques
- déspecialiser les territoires

### MOBILISONS-NOUS !

La Confédération paysanne se mobilise sur le terrain contre les grands projets (CERN, Lyon-Turin, Autoroutes A69 et A412, plateau de Saclay...) et les petits (étalement des villes, installation de centrales photovoltaïques, de centres logistiques, de zones d'activités) qui mettent en péril les terres agricoles.

Les luttes foncières et les victoires (contre l'A45, le camp du Larzac ou l'aéroport de Notre-Dames-Landes) constituent l'histoire de la paysannerie et le socle de construction de la Confédération paysanne. Ce combat est plus actuel que jamais, tant les menaces qui pèsent sur le foncier sont nombreuses. N'oublions pas que la terre est notre premier moyen de production. Nous ne pouvons plus nous permettre de voir disparaître notre outil de travail : ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS TERRES AGRICOLES !

## NE TOMBONS PAS DANS LE PANNEAU DE L'AGRIVOLTAÏSME !



Crédit photo : Frédéric Hauss - Confédération paysanne - 49

Bourgneuf-en-Mauges (Maine-et-Loire). voici ce qu'il reste de serres photovoltaïques, censées produire 200 tonnes de fraises par an. Depuis 2017, la production de fraises a été abandonnée, un désert s'est installé sous ces serres, et les terres appartiennent désormais aux financiers.

C'est un des gros enjeux du moment ! La Confédération paysanne a déposé un recours contre le décret destiné à encadrer l'installation de panneaux solaires sur les terres agricoles en opposition à la FNSEA qui occupe la présidence de France Agrivoltaïsme (lobby des panneaux photovoltaïques). Nous voulons vivre de notre métier plutôt que du loyer de nos terres pour la production d'énergie. La contrepartie financière peut sembler alléchante rapportée à nos revenus, mais la mise à disposition de notre principal outil de travail à des sociétés qui s'enrichissent sur notre dos met en péril les fermiers, la transmission de nos fermes, nous prive de notre autonomie et précarise notre activité.

De plus, la couverture d'espaces déjà bétonnés (toitures, parkings) est largement suffisante pour atteindre les objectifs de production d'électricité photovoltaïque et la mobilisation des terres agricoles n'est pas nécessaire. Des panneaux sur les hangars, pas sur nos hectares !

La Confédération paysanne se positionne :

- pour que la fonction première des fermes reste avant tout nourricière
- pour des prix minimums agricoles pour que la production agricole ne devienne pas un sous-produit de la rente du photovoltaïque
- pour que nos terres agricoles ne soient pas artificialisées et nos paysages dénaturés



Lyon, 12 avril 2021. 300 paysannes et paysans viennent symboliquement déposer leurs bottes place Bellecour pour exiger une PAC pour des paysans nombreux

# RÉPARTIR, VITE !

de la préservation et de la répartition devient centrale : sources, juste distribution des soutiens publics font partie de nos revendications.

## CHIFFRE CLÉS



**6 000 000 HA**

de perdus depuis 1960, soit environ l'équivalent de la surface de la région Grand-Est



**5 MIN**

1 terrain de foot disparaît toutes les 5 min



**80 000 Ha**

70 000 à 80 000 Ha disparaissent par an de manière irréversible

## PARTAGEONS L'EAU

### ET PRÉSERVONS LES RESSOURCES !

On a pu l'ignorer un temps, ou baisser les yeux par la suite mais l'incidence des actions des uns sur l'environnement des autres est aujourd'hui incontestable. Ces dernières années nous ont fait prendre conscience de la nécessité de penser une agriculture qui préserve les ressources, et nos populations.

Nous avons aussi vu des collègues subir les conséquences d'un usage intensif de pesticides, et sacrifier leur santé pour rester dans la course productiviste.

C'est parfois aussi des paysannes et paysans qui subissent la pollution de leurs pâturages par les installations d'une ville voisine ou voient leurs puits s'assécher en même temps que les mégabassines se remplissent. Cette eau si nécessaire à nos

cultures est prisée des stations de skis qui cherchent à approvisionner leurs canons à neige ou des usines de semi-conducteurs, comme dans le Grésivaudan, qui en utilisent des dizaines de milliers de mètres cubes chaque jour.

### VALORISER LES RESSOURCES ABONDANTES, ÉCONOMISER LES RESSOURCES RARES

L'eau, l'air, le sol, la lumière et les écosystèmes sont autant de ressources utilisées par toutes et tous qu'il nous faut respecter et partager justement, démocratiquement, pour subvenir à nos différents besoins et ceux des générations futures.

## LA PAC : DU MIEUX MAIS ENCORE INSUFFISANT !

La Confédération paysanne a obtenu des avancées, comme la surprime aux 52 premiers hectares (réforme 2016) et l'aide au maraîchage diversifié (réforme 2023), des rallonges pour les MAEC et la bio, mais aucune incitation à une réelle transition agro-écologique, dont nous avons pourtant besoin.

La PAC a été mise en place à la sortie de la guerre de 39-45 pour assurer à tous un accès (disponibilité et prix) aux protéines (lait/viande/céréales), en garantissant une rémunération aux agriculteurs. Les nombreuses réformes de cette politique publique européenne ont joué à la marge, sans remise à plat régulière pour s'adapter aux évolutions agricoles et aux conséquences sur les autres facteurs (eau/santé/biodiversité).

Dans le système actuel, la PAC est évidemment un outil indispensable au maintien d'une certaine activité agricole, mais elle est tellement mal répartie !

Selon les productions, les montants PAC touchés par les paysannes et paysans sont largement supérieurs à leurs revenus, et pour la Confédération Paysanne, ce n'est pas tenable ! Nous voulons vivre de la vente de nos produits. Les aides PAC ont été conçues à l'époque pour servir de levier vers un changement de pratiques, ça a marché. Il faut maintenant un courage politique pour reprendre à zéro, prendre le temps d'une vraie réforme et réorienter les aides vers une agriculture pourvoyeuse d'emplois et d'alimentation de qualité, de respect de la biodiversité et de l'eau potable. Aujourd'hui, on fait perdurer un système de rente à l'hectare déconnectée de

la production alimentaire et on enrichit les grosses industries agroalimentaires via des matières premières bon marché.

### NOUS VOULONS VIVRE DE LA VENTE DE NOS PRODUITS !

Voir les fermes en maraîchage et petits fruits avoir accès à leurs premières PAC spécifiques fut une réelle victoire, arrachée par la Confédération paysanne. Malheureusement, le bilan du Ministère de l'agriculture indique que seules 2500 fermes (sur 6000 prévues) ont pu accéder à ces aides qui excluent encore les fermes arboricoles et les petites fermes maraîchères diversifiées de plus de 3 ha.

Les retards de paiement des aides posent également un vrai problème tant les trésoreries de nos fermes peuvent se trouver en position délicate car dépendantes de la PAC.

Il en va de même concernant la transition agro-écologique : quel est le message envoyé aux paysannes et paysans lorsque les aides au maintien en bio sont supprimées au profit d'un label non restrictif et que les engagements de l'Etat pour les MAEC ne sont pas respectés ?

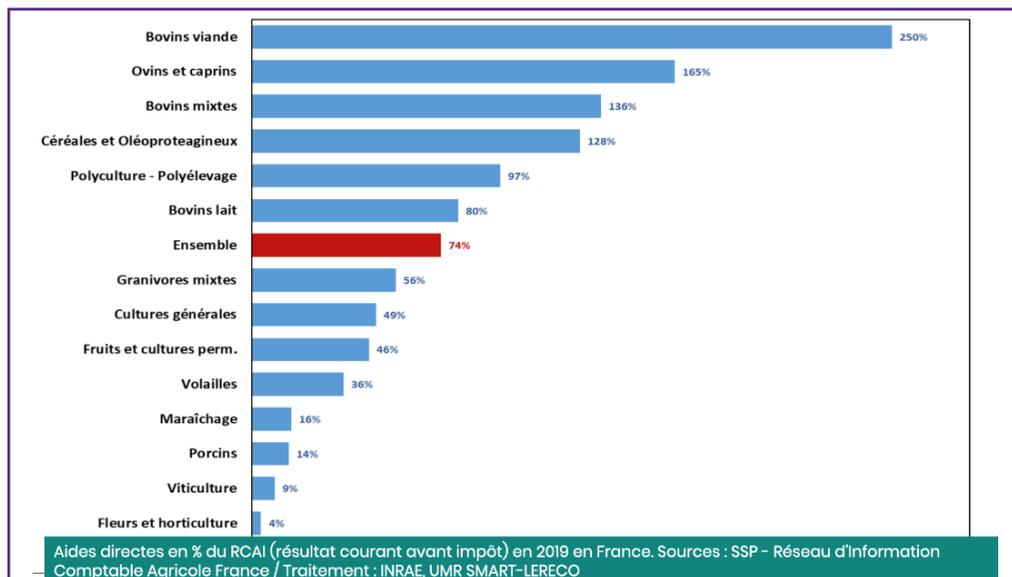
Pour des campagnes vivantes, la PAC, dont un pilier est piloté par le Ministère de l'agriculture, doit être un outil de régulation, de répartition et d'accompagnement vers l'agriculture paysanne.

Parallèlement, l'Europe doit protéger la production alimentaire de la concurrence mondiale, mettre en place des prix planchers par pays et s'engager aussi à ne pas déstabiliser les agricultures des pays tiers en vendant à bas coût.

Le Rapport sur le dialogue stratégique 2024 montre que les Européens commencent à envisager des aides véritablement ciblées sur les actifs agricoles et un plafonnement des subventions. Voilà le type de politique ambitieuse qu'il nous faut pour protéger les paysannes et paysans et répondre aux défis urgents du changement climatique. La PAC a déjà prouvé son efficacité, il est temps d'oser lui donner une nouvelle orientation en faveur d'une agriculture équitable et durable. Pour une PAC plus juste, soyons fermes !

## NOS REVENDICATIONS POUR LA PAC

- assurer un revenu à toutes et tous : aide forfaitaire de 5000€ pour les petites fermes, 2000€/ha d'aide couplée pour le maraîchage et l'arboriculture (plafonnée à 5 Ha), doublement du paiement redistributif (100€/ha) sur les 52 premiers Ha
- plafonner les aides à 45000 € par actif / active
- accorder un DPB (Droit à Paiement de Base) à chaque hectare cultivé, empêcher la spéculation par leur vente
- accompagner l'agriculture vers une transition écologique rémunérant les services rendus sur l'ensemble du territoire (Aide au maintien bio, élevage plein-air, haies, MAEC...)
- encourager l'alimentation locale, saine et de qualité, garante de notre souveraineté alimentaire
- soutenir l'installation de nouveaux paysans de tous les horizons sans limite d'âge pour la DJA
- subventionner uniquement les cultures alimentaires et non celles destinées aux méthaniseurs, agrocarburants, photovoltaïques...



Le poids des aides directes représentait 250 % du revenu (RCAI : Résultat courant avant impôt) en 2019 pour les fermes françaises spécialisées en viande bovine. Ce taux signifie que le revenu de ces fermes serait largement négatif en l'absence des aides directes (-30 000 euros en moyenne nationale)

Le monde paysan souffre du dérèglement climatique, de surcharge administrative

## 1. BIEN VIVRE, C'EST PASSER PLUS DE TEMPS SUR NOS FERMES QUE DERRIÈRE NOS ORDIS

À l'image d'Épinal du paysan dans son champ, avec ses bêtes ou sur son tracteur, s'ajoute pour nous, en tant que « chefs d'exploitation » la gestion administrative de nos entreprises. En se projetant agriculteur / agricultrice, qui d'entre nous avait pensé au temps et à la (sur)charge de gestion administrative que cela impliquait? Et pourtant, la comptabilité, la gestion du personnel, la complexité des déclarations, les relations avec la MSA, les déclarations PAC et les retards de paiement, la tenue des registres de culture et/ou d'élevage... font partie de notre quotidien.

Ces tâches, qui peuvent être en partie déléguées à d'autres organismes ou de plus en plus informatisées, devraient pouvoir être facilitées, fluides, c'était notamment la promesse... mais en réalité, on a supprimé des moyens humains, des interlocuteurs fiables...

Par exemple à la MSA, le délai de traitement des dossiers est parfois problématique : ici 10 mois pour faire valoir les droits à la retraite, là des prélèvements qui se poursuivent depuis 9 mois alors qu'un associé a quitté l'entreprise et que toutes les pièces justificatives ont été envoyées en recommandé... Cela fait des heures gaspillées tant par les agents de la MSA que par les agriculteurs usagers.

Il est urgent de revenir à de la relation humaine en direct et de simplifier les démarches. Nous défendons un vrai appui humain et pas un remplacement d'humain par de l'informatique.

### NOS REVENDICATIONS :

- Revalorisation des indemnités journalières maladie,
- Renforcement des moyens humains (en nombre et en formation) de la MSA pour garantir un accès effectif aux droits dans un délai raisonnable
- Fin des dysfonctionnements du guichet unique pour les formalités d'entreprise,
- Transformation drastique du parcours de reconnaissance des maladies professionnelles

## 2. BIEN VIVRE, C'EST AVOIR DES NORMES DE NOS FERMES ET PAS DE L'AGRO-INDU

Les contrôles nous mettent dans une position extrêmement vulnérable. D'autant plus que la réglementation est dense, technique, mouvante et très souvent inadaptée aux fermes paysannes. Les normes ne font pas la différence en fonction des fermes à taille humaine et de celles agro-industrielles. On le voit bien avec toutes les problématiques d'élevage plein air. Depuis 2021, que les fermes avicoles soient petites ou moyennes, on nous impose par défaut l'enfermement des volailles comme « mesure » de prévention. Pareil, du côté des élevages porcins face à la grippe porcine africaine, avec des normes impossibles à tenir qui font disparaître les élevages les uns après les autres.

Il faut arrêter de pointer du doigt les élevages plein-air comme les responsables des crises et reconnaître leur pertinence.

« Ça n'a pas de sens d'imposer les mêmes normes à un système industriel qu'à un système paysan ! Aujourd'hui, toutes les normes sont imposées : on ne nous consulte pas pour les créer. » Sophie Guillon, éleveuse volaille et candidate en Isère, s'offusque. « Le plus marquant et c'est ça que j'ai envie de partager avec les agriculteurs et agricultrices du territoire, c'est qu'on est les seuls - la Confédération Paysanne - à réellement mener un bras de fer avec les institutions pour montrer

les différences des systèmes et à appliquer. » Nous souhaitons que les mesures soient adaptées et propres à chaque élevage.

### NOS REVENDICATIONS :

- Arrêter de pointer du doigt les crises et reconnaître la pertinence des élevages plein-air
- Supprimer toutes les normes inadaptées et conditionnement pour les fermes paysannes
- Adapter les normes sanitaires et sanitaires particulier pour l'élevage plein-air
- Laisser le libre choix des méthodes de production
- Abandon du certificat pour les élevages plein-air

## 3. BIEN VIVRE, C'EST POUVOIR ÉQUILIBRER SA VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE

Bien que ce soit une avancée proposée et obtenue par la Confédération paysanne, l'« aide au répit », qui donne accès à un service de remplacement en situation de « burn-out », nous semble très révélateur de nos difficultés quotidiennes. Cette aide, que nous envisageons comme un recours d'urgence face à une charge de travail beaucoup trop intense, devrait pouvoir s'accompagner de mesures préventives comme le simple droit à de vrais temps de repos, de vacances. Aussi bien dans une forme individuelle, que collective de l'agriculture. Ainsi, nous pensons qu'il est également primordial de repenser collectivement et politiquement l'organisation de notre travail. Soutenir des systèmes collaboratifs, solidaires....

Paloma CUEVAS, paysanne à St Lattier (Isère) dans un collectif - structure collaborative - avec 9 personnes installées en Polyculture élevage, témoigne : « Le collectif nous a permis de rassembler nos forces de travail et nos différentes compétences pour mener à bien la construction d'un nouveau bâtiment, indispensable à la pérennité de nos activités. (...) grâce à l'entraide nous arrivons d'ores et déjà à prendre plusieurs semaines de vacances par an et par associé.e. La construction d'un collectif humain prend du temps ! Nous avons gagné en efficacité technique car nous partageons nos expériences et croisons nos acquis, mais nous mettons beaucoup d'énergie et de soin à construire le groupe. Notre objectif premier est de mutualiser et optimiser les espaces et les outils, et



Pour la Confédération paysanne, il faut arrêter de pointer du doigt le plein-air comme responsable des crises sanitaires et reconnaître sa pertinence.

# DANS NOS FERMES, FERMES

e et de normes parfois injustes et aberrantes. La Conf a de nombreuses propositions.

## S AUX SERVICES USTRIE

le production à prendre en compte dans les normes  
res de biosécurité soient proportionnées aux risques

### NS :

les élevages plein-air comme les responsables des  
ence de ces modèles  
es à visée commerciale (comme le calibrage et le  
uits et légumes)  
ires au risque réel de chaque type de fermes, en  
ein air,  
odalités d'identification des ovins et des caprins  
les chiens de protection et création d'un statut juri-  
cas d'accident

## RER ELLE

le penser la transmissibilité de nos activités.  
le collectif est une piste sérieuse à envisager pour  
prendre les fermes trop chères, retrouver du sens  
notre métier et rendre l'installation paysanne dési-  
rable.»

### NOS REVENDICATIONS :

Droit au remplacement pour vacances,  
Équité de traitement pour toutes les formes d'ins-  
tallation (aidée ou pas, familiale ou pas, indivi-  
duelle ou collective...)



## 4. BIEN VIVRE, C'EST FAIRE AVANCER LE DROIT DES PAYSANNES

Les paysannes représentent 30 % des personnes installées en agriculture en 2023. Les élections professionnelles sont l'occasion de montrer et défendre notre travail auprès de toutes les paysannes et tous les paysans. Elles subissent encore des discriminations de genre, ce n'est pas nouveau et c'est encore pire en zone rurale. Parce qu'en campagnes on vit souvent isolées, que c'est difficile d'appeler à l'aide, qu'il y a peu d'aide et de ressources disponibles. De plus les agresseurs sont souvent les mêmes personnes avec qui on vit, on fait famille, on travaille ou on lutte ensemble...

La commission femmes au sein de la confédération paysanne existe depuis 1995, presque 20 ans qu'elle œuvre pour que la voix des paysannes soit autant entendue et visible que celle des paysans.

Son plus grand combat est de faire avancer les droits des paysannes. Nous avons pu obtenir le statut de conjoint.e collaboratrice et la possibilité de faire un GAEC entre époux. Nous visons à faire évoluer et connaître le congé maternité aux paysannes, revaloriser l'ensemble des petites retraites agricoles, et n'abandonnons pas l'idée d'aller vers une réelle parité de représentativité dans les institutions.

### NOS REVENDICATIONS :

- Accès au métier pour toutes : faciliter l'accès au foncier, à l'installation
- création d'un budget dédié à la lutte contre les discriminations et violences faites aux femmes
- Égalité de traitement et de droits pour les congés maternité, augmentation de l'indemnité forfaitaire journalière, prise en charge du congé pathologique, ...

## 5. BIEN VIVRE, C'EST ÊTRE ÉPAULÉ FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Nous sommes aux premières loges, c'est déjà notre réalité, une alternance entre des périodes de sécheresse et de fortes pluies... «Y'a plus de saisons !» Y'a surtout un dérèglement climatique et ce n'est malheureusement que le début ! une dépendance à la météo spécifique à notre métier et des nouvelles maladies liées à ces changements (arrivées de nouveaux sérotypes avec la FCO, attaques de ravageurs...) qui engendrent évidemment un stress pour nous, paysans et paysannes.

Difficile de bien-vivre, d'être serein, surtout quand on sait que les aides et les appuis en cas de coups durs ne sont plus là ! Le transfert des fonds d'aides de la commission Calamités agricoles, à des structures privées, Groupama et consorts, est une calamité ! Rien n'est prévu pour le maraîchage diversifié, les pépinières, l'ostréiculture, l'apiculture. La référence au rendement historique de l'exploitation pose également question, le rendement moyen étant impacté par la succession des aléas climatiques.

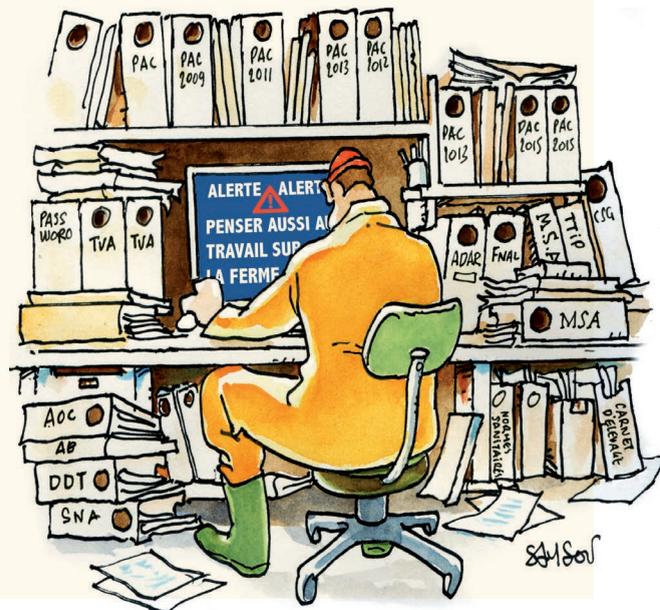
### NOUS AVONS BESOIN D'AIDE, VRAIMENT !

On est conscient que l'Agriculture et en général le système alimentaire a un impact sur le dérèglement climatique: en France, l'agriculture est à l'origine de 19% des émissions de Gaz à effet de serre (en deuxième position après les transports). En soutenant un modèle agricole qui maintient, voire améliore, la fertilité des sols, tend vers l'autonomie (semences, races, alimentation du cheptel, etc.), favorise la biodiversité, préserve l'utilisation d'eau et évidemment la relocalisation de la production, nous avons un impact positif sur le climat. Mais nous avons besoin d'aide - vraiment !

Nous demandons une PAC qui soit inclusive (et non excluante) et ambitieuse, de soutenir nos territoires et nos productions localement, des moyens pour changer profondément nos pratiques. Depuis toujours, et contrairement à d'autres qui se réveillent au moment des élections professionnelles, la Confédération Paysanne demande l'arrêt des accords de libre-échange qui ne bénéficient qu'à certaines fermes taillées pour l'export et mettent à mal nos petites et moyennes fermes.

### NOS REVENDICATIONS :

- remplacer les « assurances récoltes » par un fonds mutuel solidaire, cofinancé par toutes les filières et par l'ensemble de la société, qui couvrira réellement l'ensemble des paysans. Nous ne devons pas être abandonné face au changement climatique !
- s'opposer à l'industrialisation de la génétique animale
- abroger la loi sur les certificats d'obtention végétale, qui vise à forcer les paysan.ne.s à acheter les semences de variétés protégées à l'industrie semencière
- soutenir les associations de races locales,
- combattre les accords de libre échange dans toutes les institutions, y compris européennes, relocaliser plutôt que délocaliser,
- modifier le code des marchés publics pour que les collectivités territoriales puissent faire des appels d'offres adaptés à des produits locaux



# 6 ANS D'ACTION ET DE VICTOIRE

2019-2025. La Confédération paysanne de l'Ain s'est mobilisée et elle a obtenu des avancées significatives

## PRODUITS FERMIER



La Confédération paysanne a obtenu de nombreuses victoires pour la défense des produits fermiers : exemption d'étiquetage nutritionnel pour les produits fermiers, victoire en justice contre une entreprise agroalimentaire qui trompait le consommateur avec des produits industriels appelés « Les nouveaux fermiers », défense du lait cru etc.

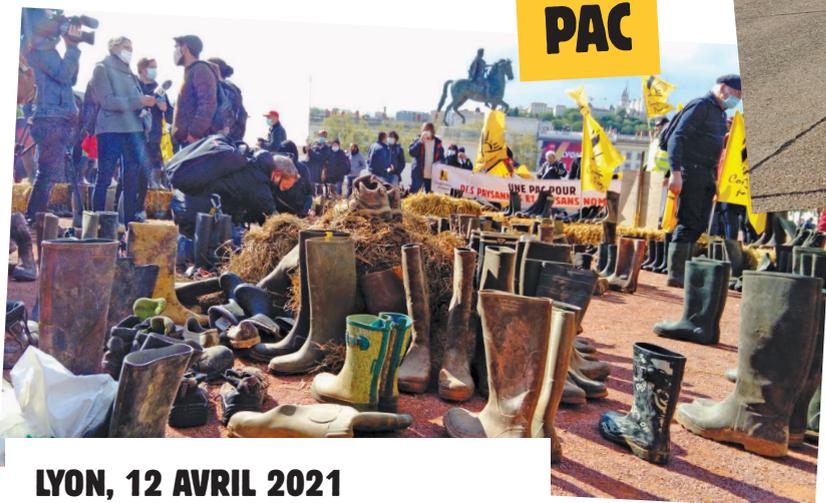
## REVENU



### ST-QUENTIN-FALLAVIER, 30 JANVIER 2024

A 20 km de Lyon, 300 paysannes et paysans entament le blocage du péage de qui durera 5 jours. Dernier barrage à tenir, cette porte d'entrée de la plus grande logistique de France est le symbole du libre-échange qui détruit notre agriculture de nos décennies. Ils ont délocalisé les fruits et légumes (plus de la moitié de la consommation française est aujourd'hui importée, alors qu'on était exportateur net en 1990) s'attaquent maintenant à l'élevage, à grands renforts d'accords de libre-échange (Mercosur etc.). La Conf' est en colère face aux levées de barrage des autres syndicats alors qu'on n'avait rien obtenu et que le mouvement avait une force immense.

## PAC



### LYON, 12 AVRIL 2021

300 paysannes et paysans de toute la région viennent déposer leurs bottes place Bellecour, pour dire l'urgence d'une PAC qui soutienne les emplois plus que les hectares. Dans la réforme de la PAC 2023, la Confédération paysanne a obtenu quelques avancées, comme l'aide couplée maraichage et petits fruits et l'aide forfaitaire pour les Jeunes agriculteurs (aide à l'actif plutôt qu'à l'hectare). La suppression aux 52 premiers hectares avait également été arrachée par la Conf, contre l'avis de la FNSEA et de la CR.

## ÉLEVAGE PLEIN AIR



### 2022

Huit fermes de l'Ain participent à une expérimentation pour adapter les mesures de prévention aux élevages de volailles et de porc. Arraché par la Confédération paysanne après trois années d'intense mobilisation, l'emplumage du Ministère. Après la crise influenza aviaire et les mesures de prévention inadaptées, alors même que la claustration ne portait pas ses fruits, la Confédération paysanne a réussi à convaincre le Ministère de l'Agriculture de prendre en compte les difficultés rencontrées par les éleveurs.

### MONTREUIL, 25 AVRIL 2024

La Confédération paysanne envahit la Direction Générale des Douanes, après avoir mené deux opérations en supermarché dans les rayons fruits et légumes. Pour défendre les maraîchers, arboriculteurs et arboricultrices, la Confédération paysanne exige des prix minimums d'entrée sur le territoire français pour les fruits et légumes importés qui cassent les prix. Même en abaissant nos normes, nous ne serons jamais compétitifs face à des pays avec des ouvriers agricoles sous-payés. Nous ne voulons pas fermer les frontières mais compléter notre offre plutôt que de la concurrencer. Nous sommes favorables à exporter nos produits de qualité (fromages, vins) rémunérateurs pour nos fermes.

## CONCURRENCE DÉLOYALE



## RETRAITES



### BOURG-EN-BRESSE, 1ER MAI 2023

Fortement mobilisée au niveau départemental pendant le mouvement contre la réforme des retraites, la Confédération paysanne rejoint comme tous les autres syndicats le 1er mai. Alors que les retraites agricoles est indigne, le rôle nourricier et d'utilité publique de l'agriculture, l'allongement de nos carrières, le danger pour notre santé et notre travail. La réforme des retraites est inacceptable, mais nul doute que le mouvement ira sur la table.

# NS DE TERRAIN ES SYNDICALES

lisée sur tous les fronts, avec énergie. Sur de nombreux sujets,  
pour l'ensemble des paysannes et paysans.

## INSTALLATION



**CORVEISSIAT, 1ER AVRIL 2023**

Comme ici à la ferme des Chevriers d'Echazeaux, la Conf' organise régulièrement des temps dédiés aux enjeux d'installation-transmission. En partenariat avec l'ADDEAR, l'ADABio, le réseau AMAP, Boc'ARécup, le CAJ et le MRJC de l'Ain, des temps dédiés à l'installation des paysannes se développent. Depuis peu, un marrainage est proposée aux paysannes enceintes : des temps d'échanges avec des paysannes mamans pour y voir plus clair dans les démarches à entreprendre et écueils à éviter.

## DROITS SOCIAUX



**BOURG-EN-BRESSE, 29 JUILLET 2020**

La Conf' s'installe devant la MSA Ain-Rhône en soutien à une maraîchère en conflit avec la MSA qui lui refuse ses indemnités journalières pour arrêt de travail, congé pathologique et congé maternité. Accompagnée par le Comité d'Action Juridique jusqu'au tribunal, la maraîchère obtiendra gain de cause. Une importante victoire juridique et syndicale pour le droit des paysannes ! Nous demandons à la structure d'œuvrer réellement pour un fonctionnement plus humain, plus solidaire, et plus adapté à la réalité du terrain. Les dysfonctionnements de la MSA impactent tout le monde paysan et ne sont pas acceptables !

## ABATTAGE PAYSAN



**AMBRONAY, 1ER FÉVRIER 2021**

La Confédération paysanne et le réseau AMAP organisent une ferme ouverte pour l'abattage paysan. La Confédération paysanne a obtenu l'expérimentation de l'abattage mobile dans la loi Egalim, lancé des dizaines de projet d'abattoirs, gagné l'autorisation de l'abattage à la ferme au niveau de l'Union européenne et combattu pour le maintien d'abattoirs de proximité face à la menace de leur fermeture.

## MERCOSUR



**AMBÉRIEU-EN-BUGEY, 14 NOVEMBRE 2024**

Alors qu'Emmanuel Macron termine son séjour au Brésil et quelques jours avant le G20, la Confédération paysanne se mobilise à Ambérieu-en-Bugey, en amenant des vaches et des chèvres face à l'avion de la base militaire. Et contrairement à d'autres, on ne négocie pas de clauses miroirs pour gagner quelques « points de compétitivité » dans une course mortifère, on veut le retrait pur et simple de l'accord UE MERCOSUR et de tous les accords de libre-échange ! On n'échange pas du bétail contre des rafales !

## VITICULTURE



**PASSENANS (JURA), 29 JANVIER 2022**

La Confédération paysanne mène une opération de défrichage d'une parcelle viticole en friche, détenue par des investisseurs financiers. Les viticultrices et viticulteurs sont confrontés à une consommation en baisse tendancielle, aux impacts du changement climatique, à des crises de surproduction et la spéculation foncière grandissante sur les vignobles. La dérégulation des marchés touche de plein fouet de nombreuses fermes viticoles. Il est urgent de remettre des outils de régulation des marchés et des prix pour une protection du revenu viticole.

## AUTRES AVANCÉES OBTENUES

### SOCIAL

- Amélioration du crédit d'impôt remplacement pour les éleveurs et éleveuses
- Reconnaissance officielle du cancer de la prostate comme maladie professionnelle, ouvrant droit à une indemnisation

### PRIX/ CONCURRENCE DÉLOYALE

- Blocage du TAFTA, accord de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis, vote défavorable au Sénat pour le CETA (Canada)
- Annulation par la justice de l'accord de libre-échange avec le Maroc, qui permettait à 300000 tonnes de tomates d'arriver en France sans droit de douane chaque année
- Obligation de l'étiquetage d'origine pour les miels

### PAC

- Revalorisation de l'écorégime pour l'AB par rapport à HVE
- Obtention d'une surprime des 52 premiers hectares
- Reconnaissance des surfaces pastorales ligneuses (SPL) comme surfaces productives pour la PAC, et reconnues dans la Loire grâce à la Confédération paysanne

### NORMES

- Abandon du projet d'obligation de calibrage des abricots
- Autorisation de l'abattage à la ferme par l'Union Européenne
- Assouplissement des normes pour les petits centres d'emballage d'œufs (moins de 2000 œufs par jour)

# POUR UNE CHAMBRE D'A

**Voter Conf' c'est voter pour une équipe déterminée à changer notre chambre d'agriculture départementale. Nous sommes prêts !**

## LE PROJET DE LA CONF' DE L'AIN

C'est entendu : voter Conf', c'est voter pour soutenir un autre modèle agricole. Les premières pages de cet « *Aura Paysanne* » spécial sont claires... Voter Conf' c'est aussi voter pour une équipe déterminée à changer notre chambre d'agriculture départementale. Nous sommes prêts ! Avec un budget annuel de huit million et demi d'euros et 75 équivalents temps plein salariés, la Chambre d'agriculture de l'Ain est un acteur important du développement agricole.

Nous proposerons, dès février, à tous les membres de notre nouvelle Chambre d'agriculture Paysanne, lors de sa première session de travail, d'adopter une délibération pour décréter l'installation et le renouvellement des générations grande cause de notre mandature. Un « guide de l'installation » en papier glacé ne peut tenir lieu de politique. Nous en appelons à un sursaut : nous convierons l'ensemble des organisations professionnelles à prendre position et à imaginer la suite de la charte départementale à l'installation.

Nous entendons construire avec vous toutes et tous une Chambre d'agriculture plus démocratique, plus ouverte, qui rompt une fois pour toute avec la confusion Chambre – syndicats. La communication sera clarifiée et la participation de la Chambre à l'Ain Agricole sera revue. Le pluralisme au sein du bureau, organe de pilotage de la Chambre d'agriculture, est pour nous un principe intangible. Alors que certains envisagent toujours le

monde paysan comme une citadelle assiégée, la participation de la société civile aux travaux de la chambre est pour nous une nécessité.

Nous porterons, avec vous, une Chambre d'agriculture qui accompagne mieux les collectifs. Alors que notre métier d'agriculteur est parfois synonyme d'isolement, ces dynamiques collectives sont parties intégrantes de notre projet pour l'agriculture de l'Ain. Elles sont aussi plus efficaces. La dernière session de la mandature a adopté un budget rectificatif 2024 avec un déficit de fonctionnement de 130 000 €. A travers ce chiffre, pas de remise en cause « *bête* » de l'équipe sortante, mais la nécessité de changer de vision : un travail en complémentarité avec les autres structures agricoles de l'Ain peut permettre de faire mieux avec moins !

**UN « GUIDE DE L'INSTALLATION » EN PAPIER GLACÉ, ÇA NE SUFFIT PAS !**

Nous poursuivons et intensifions le « retour » de la Chambre d'agriculture sur les territoires de notre département entamé par l'équipe sortante après 20 ans d'une centralisation départementale absurde. Les nouvelles communautés de communes, stabilisées sur leurs territoires et dans leur gouvernance, sont bien des territoires de projets essentiels : les dynamiques de relocalisation de l'alimentation par exemple, au travers notamment des Plans Alimentaires Territoriaux (pour peu



qu'ils soient dotés de moyens suffisants), sont porteuses d'avenir pour les débouchés et donc pour les revenus paysans. Cela permet également la valorisation de pratiques paysannes vertueuses, pour la protection des zones de captage par exemple.

Nous aborderons sans langue de bois la difficile question des produits phytosanitaires. Les études montrant la toxicité d'un nombre important de produits se multiplient. Le lien de leur utilisation avec le développement de cancers et de maladie dégénératives chez les paysans est indiscutable. La Chambre d'agriculture a un rôle essentiel à jouer pour l'accompagnement des pratiques visant à limiter l'utilisation et à protéger utilisateurs et consommateurs. Sa communication sera claire, sans ambiguïté et entendable. Laissons la FNSEA à ses responsabilités : lutter

pied à pied pour obtenir la ré-autorisation de matières actives dangereuses, pour limiter les zones de non traitements, pour pouvoir utiliser... encore une goutte... encore pour quelques temps du glyphosate. Les agricultrices et les agriculteurs de ce département n'ont pas les mêmes intérêts que Bayer Monsanto ! Notre Chambre d'agriculture Paysanne sera un outil au service de leur autonomie.

Mais s'il nous fallait encore une preuve, une motivation supplémentaire pour voter pour la Conf', les prises de positions sur l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur cette fin d'année 2024 ont éclairé nos lanternes.

Dans le tohu-bohu médiatique, seule la Conf' tient bon la rampe et ne varie pas. Le « *malaise agricole* » ? C'est avant tout le problème du revenu trop faible des paysannes et des paysans. Le moyen de le résoudre ? Des prix garantis et une maîtrise des marchés chez nous, des prix minimums d'entrée pour se prémunir des concurrences déloyales, une juste répartition de la PAC.

Maîtres dans l'art du double discours, FNSEA et JA gardent eux une foi inébranlable en les bienfaits du libre-échange... Pour peu qu'on leur permette de retrouver de la... compétitivité, y compris avec des pays où le salaire est d'un euro de l'heure ?? Visiblement en compétition, justement (!), avec la CR, les deux syndicats cogestionnaires exigent moins de normes, et sont ainsi prêts à passer par-dessus bord notre modèle social et l'habitabilité de notre planète. Arnaud Rousseau doit pouvoir poursuivre les importations du groupe AVRIL en colza OGM canadien et en huile de palme, vous comprenez ?

**Xavier Fromont**



Le maintien de fermes nombreuses en polyculture-élevage est un enjeu majeur de notre département pour la Confédération paysanne.



# AGRICULTURE PAYSANNE !

## LA CHAMBRE DOIT SOUTENIR LES COLLECTIFS

CUMA, coopératives paysannes, abattoirs paysans, GIEE, AFOGC... Un travail en complémentarité avec les autres structures agricoles de l'Ain peut permettre de faire mieux avec moins.

La Confédération paysanne défend le projet d'un développement agricole au service de tout le monde agricole. En ce sens, les démarches collectives ont pour rôle de favoriser les échanges de pratiques et de savoir-faire paysans.

**TOUT CE QUI RENFORCE L'AUTONOMIE DES PAYSANS DOIT ÊTRE DAVANTAGE SOUTENU**

C'est une phrase que les institutions publiques semblent avoir oubliée depuis longtemps. Ce sont les Chambres d'agriculture et les instituts techniques qui reçoivent la plus grosse part du CASDAR (Fonds dédiés au développement agricole et rural). Ces structures travaillent le plus souvent en contradiction avec la recherche d'autonomie du monde paysan. Au contraire, elles n'hésitent pas à orienter leurs politiques de conseils et d'accompagnement, pour van-

piriser les aides des paysans. Finalement qui aide qui ? Dans un contexte de crises, où le renouvellement agricole est déjà très insuffisant, peut-on se permettre de ne pas accompagner correctement les paysans déjà installés ? Des structures associatives ont donc pris le relais pour accompagner des groupes de paysans réunis autour d'une volonté : travailler ensemble. Bien moins subventionnées, elles n'hésitent pourtant pas à encourager l'émergence, la structuration et l'animation de ces groupes.

Les volontés collectives émergent à tous les niveaux, de la semence, en passant par le matériel, jusqu'à la commercialisation et même en comptabilité. Les CUMA, les coopératives paysannes, les abattoirs paysans, les GIEE, les ateliers de transformation, les magasins de producteurs sont autant d'exemple de réussite qui améliorent les conditions de travail et l'autonomie des paysans. A l'intérieur, les paysans peuvent échanger, se former, s'entraider, se structurer. Et au-delà de l'aspect technique, ces groupes sont aussi l'occasion de se sortir de l'isolement, de parta-

ger les risques, d'être plus fort et de construire un tissu paysan plus soudé.

**QUI DE MIEUX QU'UN PAYSAN POUR PARLER À UN AUTRE PAYSAN ?**

Le rôle d'une Chambre d'agriculture paysanne, est de sécuriser le travail déjà accompli par les structures partenariales, de favoriser l'émergence de dynamique collective et de s'assurer du bon accompagnement de chacun. Une Chambre d'agriculture ou l'accompagnement remplace le conseil individuel, pourrait ainsi redevenir une institution de confiance auprès du monde agricole et de ces paysans.

Maxime Poissonneau  
maraîcher à Cize

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE CE N'EST PAS...

... un outil de propagande syndicale. En effet, la chambre d'agriculture représente TOUS les paysans. C'est pour cela qu'elle est l'interlocutrice des communes, communautés de communes, départements, régions, préfetures, associations, etc.

Ainsi il est inadmissible que la chambre se serve de ses moyens financiers pour diffuser des idées syndicales. Nous en avons eu un exemple récemment :

Tous les éleveurs de l'Ain ont reçu ce mail. Les moyens de la Chambre sont mis au service de la FNSEA et non des agriculteurs. Il s'agit de faire de la propagande syndicale et en plus en donnant des contre-vérités : tous les syndicats agricoles ont demandé des aides FCO et la Confédération Paysanne a même été la première le 31 juillet avec un communiqué : « FCO : les éleveuses et les éleveurs doivent être soutenus sans attendre ! »

De plus, se satisfaire de cette enveloppe est une honte ! Elle est loin d'être suffisante pour indemniser tous les agriculteurs de leurs pertes directes et ne parlons pas des pertes indirectes...

Malheureusement il est d'autres exemples qui prouvent

que les moyens de la Chambre d'agriculture de l'Ain est mise au service de deux syndicats : la FDSEA de l'Ain et les JA de l'Ain. Par exemple avec des SMS reçus par tous les jeunes installés par un syndicat qu'ils ne fréquentent pas obligatoirement.

Ainsi nous pouvons nous demander si notre Chambre représente bien TOUS les agriculteurs de l'Ain.

Alice Courouble  
Éleveuse à Ambonay



Rappel du contexte :

La FNSEA a obtenu du gouvernement une aide d'urgence pour les éleveurs qui subissent des conséquences sanitaires et économiques de la fièvre catarrhale ovine (FCO) dans le cad

## REPRÉSENTER LES PAYSANNES !

Représenter les paysans, c'est représenter tous les paysans, et non seulement 70 % d'entre eux !

Aujourd'hui, près d'un tiers des chefs d'exploitation sont des femmes. Les embûches pour devenir paysanne sont nombreuses, celles pour s'investir le sont également !

La Conf' lutte depuis des années pour que les femmes puissent avoir leur place dans le monde agricole, rural, et au delà ! Nous nous sommes par exemple fortement mobilisées pour des avancées statutaires : Il y a d'abord eu la reconnaissance du statut de conjoint-e collaborateur-riche (1999), puis l'instauration du GAEC entre époux-ses (2010), deux victoires syndicales de la Confédération paysanne. Restent encore un grand nombre d'étapes et de combats pour arriver à une stricte égalité économique et sociale.

Alice Courouble

## SOUTENONS LES COOPÉRATIVES LAITIÈRES DE L'AIN !

Éleveur à Chevillard, Pierrick Monnet s'inquiète de l'abandon du lait au profit des céréales et donne des pistes pour une collaboration fructueuse avec nos coopératives laitières.

Aux élections des chambres d'agriculture, des places sont réservées aux représentants élus par les coopératives du département. Les CUMA mais aussi les coopératives laitières ou spécialisées (insémination, vente d'animaux) ont donc des places pour faire entendre leurs voix spécifiques.

Elles peuvent amener des éléments liés à leur filière ou l'avenir : connaissance du renouvellement ou non des générations, connaissance des marchés sur lesquelles elles interviennent, etc.

Les coopératives laitières sont les coopératives les plus nombreuses dans notre département, et elles font face à une baisse régulière du nombre de producteurs de lait, mais aussi de la quantité de lait produite. L'abandon du lait et donc de l'élevage au profit des céréales (même pas desti-

nées à l'alimentation humaine) doit préoccuper davantage la chambre d'agriculture.

Et en retour, la chambre d'agriculture doit se préoccuper de la pérennité des coopératives sur le département : y a-t-il des paysans pour prendre en main à l'avenir les coopératives ? Comment la chambre peut aider les coopératives dans le renouvellement des générations en agriculture ?

Car au final, il s'agit de promouvoir une agriculture où le voisin est un coopérateur potentiellement, et non un concurrent qu'il faut absorber. Chaque paysan qui s'installe, c'est un partenaire à venir pour partager les projets et les difficultés qu'on rencontre dans le métier.

Battons-nous pour des coopératives vivantes et des paysans assez nombreux pour les faire vivre.

Pierrick Monnet

VOTER PERMETTRA D'ORIENTER LES POLITIQUES AGRICOLES DE DEMAIN



© Claire Robert

# AVEC L'AGRICULTURE PAYSANNE PRÉPARONS L'AVENIR !

## POUR DES FERMES NOMBREUSES, DONNONS NOUS RÉELLEMENT LES MOYENS DE TRANSMETTRE !

Récemment installé à Peyriat, Victor Mougin pointe du doigt les nombreux freins à la transmission des fermes dans l'Ain et apporte des solutions.

La transmission des fermes est un enjeu crucial dans l'Ain. Entre 2000 et 2020, le nombre d'agriculteurs chute de façon plus drastique que la moyenne nationale [1]. Dans le même temps, les fermes doublent leur superficie moyenne, là-encore à un rythme plus rapide qu'à l'échelle nationale. Ces chiffres illustrent bien l'évolution d'un modèle agricole basé sur la concentration des terres. L'urbanisation grignote chaque année une part de la surface agricole utile (SAU) départementale. Le constat est clair : nos campagnes se vident de leurs paysans et de leurs paysannes. Ainsi disparaît petit à petit la diversité de nos productions, la richesse de nos paysages et le dynamisme de nos villages. Une trajectoire qui, depuis des décennies, ne semble pas déranger les élus de la FNSEA.

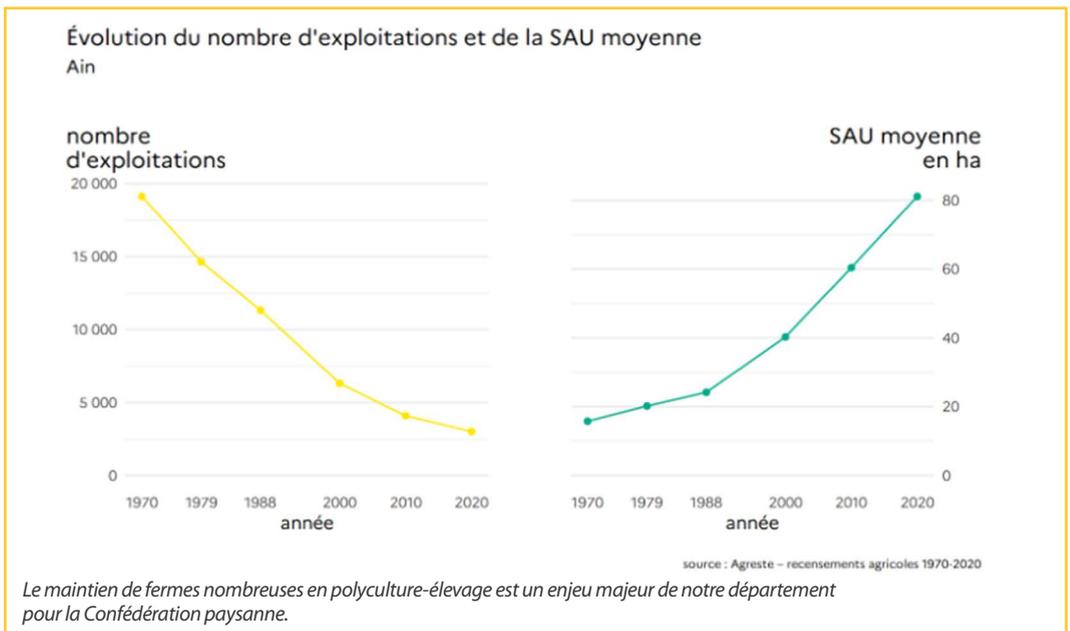
**« NOS CAMPAGNES SE VIDENT DE LEURS PAYSANS ET DE LEURS PAYSANNES »**

La région Auvergne-Rhône-Alpes semble présenter un objectif ambitieux : 4 000 installations aidées d'ici 2027 (dans le cadre de la PAC, la région fournit la moitié des fonds et l'Europe l'autre moitié). Mais ce chiffre, loin d'être à la hauteur des besoins, masque une réalité bien plus préoccupante. Rien que dans l'Ain, plus de 2 500 travailleurs et travailleuses ont disparu dans nos fermes depuis 2000. Les efforts annoncés sont donc insuffisants pour enrayer le déclin du nombre d'actifs agricoles.

Pire encore, la modulation de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) selon le niveau d'investissement favorise les projets coûteux et l'endettement. Ces fermes, soumises à des impératifs de production, s'avèrent souvent insoutenables à long terme, sur le plan économique, environnemental et humain. Ce modèle, qui pousse à produire toujours plus sur des surfaces toujours plus grandes, ne fait qu'aggraver la désertification des campagnes et l'épuisement des sols.

Dans ce contexte, assurer la transmission des fermes est essentiel. Elle conditionne l'avenir de notre agriculture. Pourtant, les terres libérées par les départs à la retraite finissent trop souvent par agrandir d'autres exploitations, renforçant un système qui marginalise les petites fermes. Préserver une agriculture à taille humaine est un levier indispensable pour maintenir des campagnes vivantes.

Cependant, les porteurs et porteuses de projets rencontrent de nombreuses difficultés. L'accès au foncier, primordial pour toute installation, est coûteux et difficile. Les dispositifs d'accompagnement proposés par la Chambre d'agriculture pendant la transition entre cédant et futur installé sont peu adaptés à autre chose qu'une continuité d'exploitation familiale... Et pourtant, les enfants d'agriculteurs ne suffisent plus seuls, et depuis longtemps, à reprendre l'ensemble des fermes. De plus, le système d'accès aux fonds de formation (Vivea) exclut ceux qui n'entrent pas dans le cadre rigide du Projet de Professionnalisation Personnalisé (PPP), encadré par la Chambre d'agriculture. Mieux accueillir l'ensemble des candidats à l'installation devrait être une évidence pour la chambre d'agriculture. Face à ces obstacles, des structures comme l'ADDEAR



(Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) jouent aujourd'hui un rôle crucial. Dans l'Ain, l'ADDEAR accompagne à la fois les porteurs de projets et les cédants pour favoriser des installations nombreuses et des transmissions réussies. Elle promeut un modèle agricole à taille humaine, basé sur des fermes diversifiées, ancrées dans leur territoire et adaptées aux besoins locaux.

Contrairement au modèle promu par la FNSEA, l'ADDEAR soutient tous les projets, y compris ceux portés par des personnes non issues du milieu agricole. Ces nouveaux paysans et paysannes, motivés et innovants, apportent une réponse aux enjeux sociaux, environnementaux et alimentaires de notre époque. Cela ne les empêche pas de s'intégrer dans le tissu professionnel et social des territoires dans lesquels ils s'installent, bien au contraire. Leur accompagnement est une priorité dans laquelle la Chambre d'agriculture a un rôle important à jouer. La Confédération Paysanne a l'ambition de replacer l'humain au cœur de l'agriculture (avant la robotique, le numérique et la génétique). Atteindre un million de paysans et paysannes pratiquant l'agroécologie est une nécessité pour proposer une alimentation locale, saine et de qualité. Cela peut passer par la Chambre d'agriculture qui a les moyens de soutenir plus d'installations, une meilleure répartition des terres et une revalorisation des métiers agricoles.

**« LA DJA ACTUELLE Pousse AU SUR-INVESTISSEMENT »**

Pour préserver les terres agricoles, accompagner les installations et promouvoir des fermes à taille humaine, il faut aussi défendre des dispositifs justes. C'est ce que la Conf' a fait en soutenant l'aide forfaitaire aux jeunes agriculteurs (PAC) qui favorise chaque nouvel installé, ou en permettant dans d'autres régions une DJA indépendante du niveau d'investissement, pour favoriser des projets viables sans recourir à l'endettement massif.

Transmettre nos fermes pour stopper l'hémorragie de paysans et paysannes, c'est faire le choix d'un modèle agricole qui valorise le travail, la solidarité et la diversité. C'est aussi protéger les terres agricoles de l'urbanisation, ne pas voir les villages devenir dortoirs. C'est faire le choix d'une agriculture locale qui répond aux besoins et aux attentes des consommateurs et des citoyens en matière de qualité alimentaire et de respect de l'environnement.

Pour des campagnes vivantes, soyons plein de fermes.

**Victor Mougin**  
Agriculteur à Peyriat



Le renouvellement des générations est une des grandes priorités de notre mouvement.

[1] Source : recensement agricole Agreste 2020. Idem pour les autres chiffres cités dans l'article.



# AGRICULTURE PAYSANNE, VERS L'AVENIR !

## GARDONS LE SENS PREMIER DE NOTRE MÉTIER : NOURRIR LA POPULATION LOCALE

Téo De Micheaux alerte de l'arrivée des énergéticiens dans nos campagnes.

### UNE DEMANDE ÉNERGÉTIQUE CROISSANTE...

La crise mondiale de l'énergie, déclenchée fin 2021 et amplifiée par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine, a mis en évidence le lien étroit entre production alimentaire et approvisionnement énergétique. Les firmes énergétiques se sont alors tournées vers nous pour mettre à contribution nos terres agricoles...

Comment remplacer le fameux gaz Russe ? La solution était toute trouvée. Il fallait installer des méthaniseurs industriels. Les projets se sont développés sur notre territoire et dans les départements limitrophes. Nos récoltes sont maintenant convoitées, nos couverts enviés pour nourrir ces digesteurs.

### ET SI L'ON COUVRAIT D'ABORD LES TOITURES, LES PARKINGS ET LES FRICHES INDUSTRIELLES ?

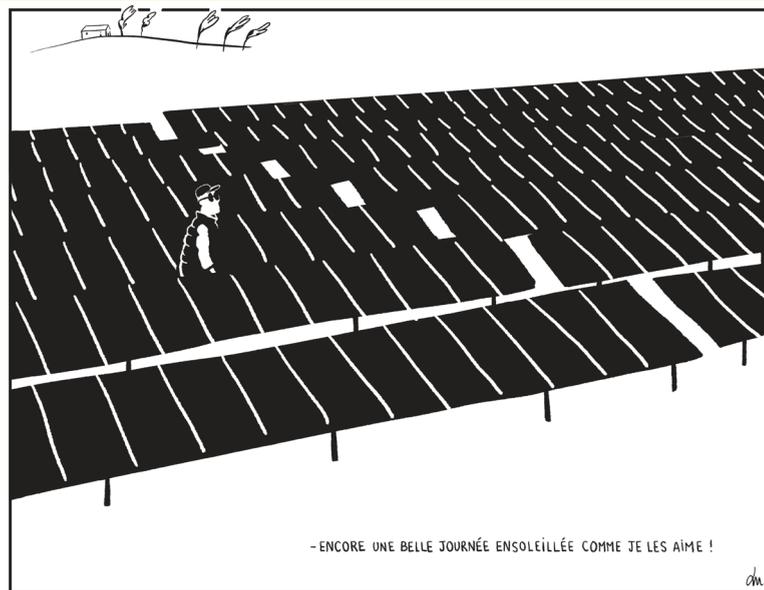
L'hiver arrive et c'est la production électrique qu'il faut soutenir pour éviter les délestages... avec du photovoltaïque au sol. On nous convoque pour trouver sur nos communes des surfaces et « s'assu-

rer que ces parcelles ne présentent aucun enjeu agricole ». On sent que la pente est glissante, une parcelle sera à vocation agricole ou énergétique... tout du moins pour l'instant ; et si l'on couvrait d'abord les toitures, les parkings et les friches industrielles ?

Avant de penser à produire de l'énergie avec nos surfaces nourricières, ne serait-il pas plus important de l'économiser et donc de penser sobriété ? En ce sens, l'Agriculture paysanne, en mettant en avant l'autonomie de nos fermes, en prônant la diminution de la dépendance aux intrants de synthèse, en soutenant des systèmes de production peu gourmands en chauffage, l'Agriculture paysanne apporte des solutions globales.

### MAIS DES SURFACES NOURRICIÈRES LIMITÉES...

Le simulateur d'empreinte alimentaire Parcel\* démontre que toutes les surfaces agricoles doivent être préservées pour parvenir à relocaliser notre alimentation et la rendre plus durable à l'échelle de notre département. Sortir des pesticides nécessite d'allonger nos rotations pour casser les cycles des maladies, des ravageurs et lutter contre les adventices. La restauration de la matière organique de nos sols est inévitable indispensable pour maintenir nos rendements et ralentir le cycle de



- ENCORE UNE BELLE JOURNÉE ENSOLEILLÉE COMME JE LES AIME !

l'eau. Pour cela nos couverts végétaux, nos pailles et nos fumiers doivent retourner au sol.

L'Agriculture paysanne c'est aussi une démarche d'amélioration continue. En parallèle de l'évolution des pratiques agricoles, il faut soutenir des solutions techniques nouvelles qui, à l'échelle de la ferme, sont à valoriser : autoconsommation photovoltaïque, méthanisation à la ferme, utili-

sation du bois énergie... Il est cependant indispensable de veiller à ce qu'elles ne mettent pas en péril l'équilibre financier de nos fermes et qu'elles ne génèrent pas une charge de travail incompatible avec nos activités de production alimentaire.

**Téo De Micheaux**  
Éleveur et paysan boulanger à Romans

\* <https://parcel-app.org> développé en partenariat avec Terre de Liens et la FNAB

## DÉFENDONS NOS ÉLEVAGES DU LOUP !

La Confédération paysanne de l'Ain met les bouchées double pour protéger les élevages, et pourrait faire bien plus avec les moyens d'une Chambre.

La cohabitation de la faune sauvage avec l'agriculture est un sujet clivant et conflictuel.

La prédation est une des plaies de l'agriculture. Posons d'emblée un constat. Il est normal de vouloir récolter le fruit de son travail et la prédation nous en empêche. Dans nos campagnes : campagnols, renards, corbeaux, lynx, et maintenant les loups.

Dès 2019, alors que la FDSEA niait sa présence, nous avons pensé qu'il était de notre responsabilité d'épauler les éleveurs. Et nous avons demandé en urgence la mise en place d'un plan loup dans l'Ain. Avec une population de loups qui double tous les 5 ans, notre département est en effet en première ligne car proche de départements où la reproduction des loups est déjà bien présente.

Pour ne pas subir, il faut anticiper. Il faut informer les éleveurs, accompagner la mise en place de mesures de protection, développer des brigades loups pour réaliser des tirs ciblés quand les moyens de protection atteignent leurs limites, obtenir de l'aide pour soulager l'éleveur, etc.

La Confédération paysanne de l'Ain pense qu'il faut s'appuyer sur les compétences de chacun. Nous avons créé un groupe d'alerte qui permet d'être averti des attaques. Nous travaillons avec l'APACEFS, association qui soutient les éleveurs lors de la prédation : caméra pour l'étudier et anticiper ses réactions, présence nocturne, aide pour la mise en

place de moyens de protection, mise à disposition de filets, conseils, évaluation des chiens de protection, effarouchement, tirs d'effarouchement, etc. Toute cette aide ne peut être qu'un plus pour les éleveurs. Nous sommes présents au sein du comité départemental loup et ouverts à la discussion avec toute entité bienveillante.

### UN GROUPE D'ALERTE QUI PERMET D'ÊTRE AVERTI DES ATTAQUES

La recolonisation de nos territoires par le loup est le résultat d'un choix de société, l'État doit en assumer les conséquences. Or il se montre peu ambitieux. Mise à part le changement de statut qui pourrait ne strictement rien changer à la situation actuelle, le gouvernement est attentiste et laisse les éleveurs sans statut pour les chiens de protection, sans politique de prélèvements, sans connaissance sur ce canidé, sans anticipation sur les nouveaux territoires colonisés, sans solution pour les bovins, etc. Nous devons plus que jamais être force de proposition.

Alors non, ne nions pas la présence du loup, soyons fermes et ne restons pas seuls !

**Alice Courouble**  
Éleveuse à Ambronay





**1- ALICE COUROUBLE**  
**BOVINS VIANDE ET PORCS**  
**AMBRONAY**

Je suis candidate car je veux que nos campagnes et nos villages restent peuplés d'agriculteurs et de leurs familles.



**2- XAVIER FROMONT**  
**CÉRÉALES ET BOVINS VIANDE**  
**CONFRANÇON**

Changer les vaches de paddock dans la brume matinale est une expérience quasi magique. Notre métier est passionnant, d'une richesse incroyable. Qu'il ne soit pas soluble dans le capitalisme qui étend son emprise partout : voilà ce qui justifie à mes yeux ce nouvel engagement.



**3- ANNIE BLANC**  
**CAPRIN TRANSFO FROMAGE**  
**HAUTEVILLE LOMPNES**

Pour une agriculture respectueuse, qui nourrit, anime, fait vivre nos territoires et que les fermes ne partent pas à l'agrandissement, devenant intransmissibles ensuite. Pour défendre notre revenu pour être plus nombreux, heureux, plus solidaires et plus forts.



**4- CYRIL LORRÉARD**  
**MARAÎCHAGE**  
**ST-DENIS LÈS BOURG**

Soutenir les valeurs de l'Agriculture paysanne, c'est avant tout participer à protéger, maîtriser et répartir autrement notre foncier agricole.



**5- DELPHINE PAQUET**  
**POULES PONDEUSES ET OVINS VIANDE**  
**ST-DENIS LÈS BOURG**

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. Avec la Conf', l'Agriculture paysanne se développera avec plus de paysannes et paysans unis.



**6- LUCIEN PELLERIN**  
**VITICULTURE**  
**ST-SORLIN-EN-BUGEY**

Je suis pour une agriculture et des fermes à taille humaine, qui respecte le vivant.



**7- VICTOR MOUGIN**  
**BOVIN LAIT, PORC PLEIN AIR,**  
**MARAÎCHAGE**  
**PEYRIAT**

C'est en découvrant l'agriculture paysanne que j'en suis venu à m'installer, en collectif et en vente directe. La défendre et la rendre accessible à tous me semble essentiel pour assurer notre avenir en tant qu'agriculteurs, mangeurs et citoyens.



**8- MAUD BLACHE**  
**VITICULTURE**  
**VAUX-EN-BUGEY**

Je me présente avec la Conf' pour défendre et représenter les producteurs d'avenir désirable.



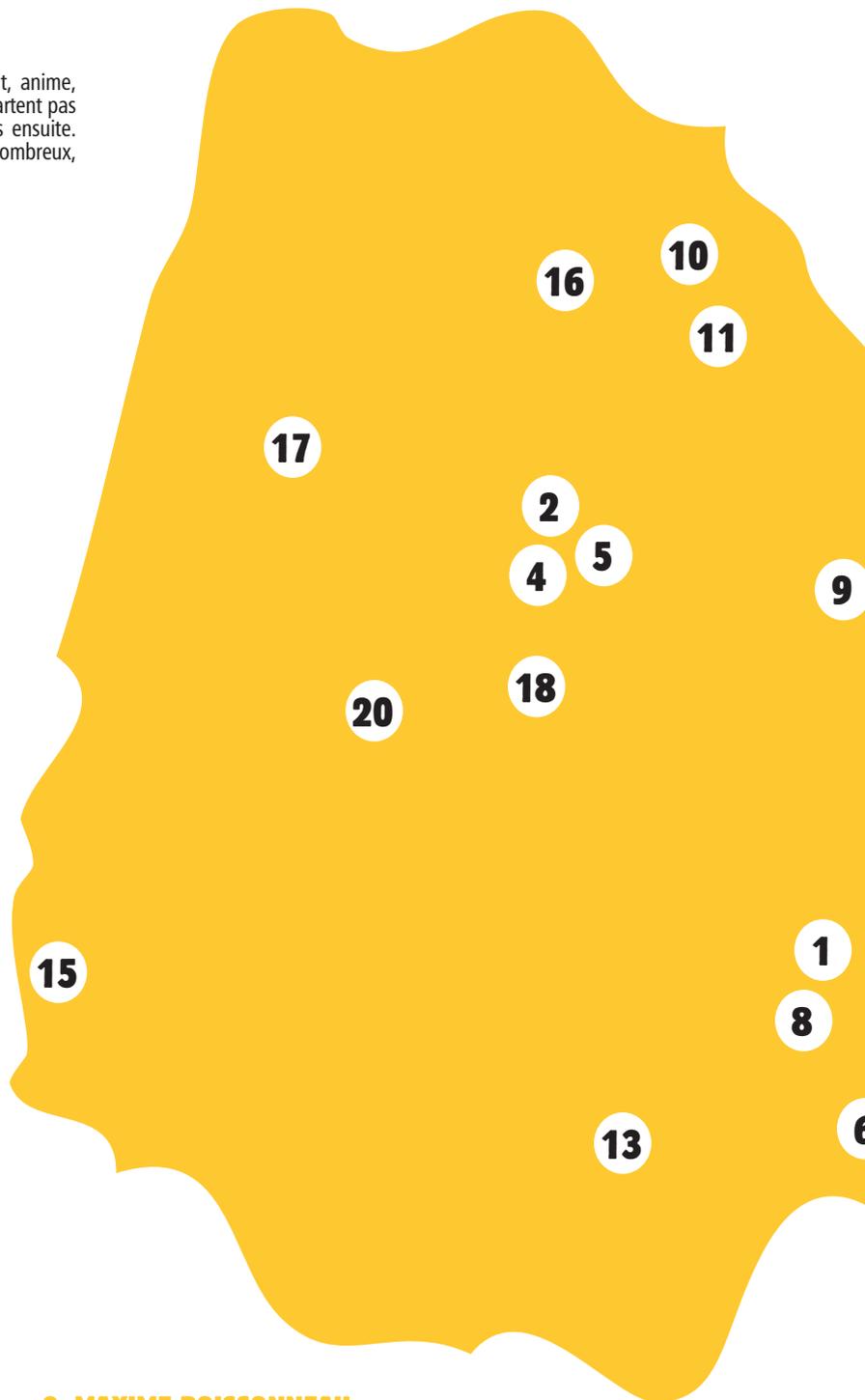
**9- MAXIME POISSONNEAU**  
**MARAÎCHAGE**  
**CIZE**

S'engager avec la Conf', c'est défendre une agriculture à taille humaine, un revenu digne et le droit à l'autonomie. Et c'est aussi, œuvrer à l'implantation de l'agriculture paysanne dans le paysage politique et publique



**10- ÉMILIE CREUZE**  
**CAPRIN ET ÉQUIN**  
**DOMSURE**

Pour une chambre d'agriculture au service des paysans et paysannes de l'Ain dans le respect de l'environnement, des animaux et des Hommes





**11- PHILIPPE BOQUILLOD**  
**PAYSAN BOULANGER**  
**VILLEMOTIER**

Pour que les paysans puissent vivre sereinement de leur métier.



**12- LUC DESBOIS**  
**BOVIN LAIT COMTÉ**  
**CIZE**

Les politiques des Chambres d'agriculture ont besoin de diversité et de renouvellement. Voter pour les sortants, c'est donner du crédit aux syndicats qui, plutôt que de chercher des solutions avec les scientifiques, vont murer les bâtiments de l'INRAE. C'est croire et faire croire que, en cassant le thermomètre, on va empêcher la température de monter... Les paysans et l'agriculture française méritent mieux.



**13- ANNE-MARIE ROUSSET**  
**ARBORICULTURE**  
**MEXIMIEUX**

Pour une agriculture autonome, inventive, respectueuse de l'environnement.



**14- SAMUEL PERTREUX**  
**BOVIN LAIT COMTÉ**  
**VIEU D'IZENAVE**

Je m'engage auprès de la Conf' lors de ces élections pour soutenir et développer les initiatives et outils collectifs créés par et pour nous, paysans. La maîtrise de nos organisations amont et aval me semble primordiale afin de sécuriser nos revenus.



**15- XAVIER FAVROT**  
**CÉRÉALES**  
**JASSANS-RIOTTIER**

Avec la Conf', je souhaite favoriser les TCS et le non-labour en bio, développer une agriculture qui stocke le carbone pour une meilleure résilience face au réchauffement climatique.



**16- JEAN NOËL GIROUD**  
**CÉRÉALES & PORCS**  
**FOISSIAT**

Avec la Confédération paysanne, je souhaite conforter les actions collectives, qui permettent de récupérer de la valeur ajoutée sur les fermes et ainsi favoriser l'installation et le renouvellement des générations.



**17- BÉATRICE BIBBA**  
**MARAÎCHAGE**  
**ST-CYR SUR MENTHON**

Avec la Conf', c'est proposer un autre modèle d'agriculture : une paysannerie reliant l'Homme et la Nature pour créer un nouveau climat !



**18- OLIVIER MONNET**  
**OVINS LAIT**  
**ST-ANDRÉ SUR VIEUX JONC**

Pour défendre ensemble une agriculture paysanne, à taille humaine et dans le respect du vivant !



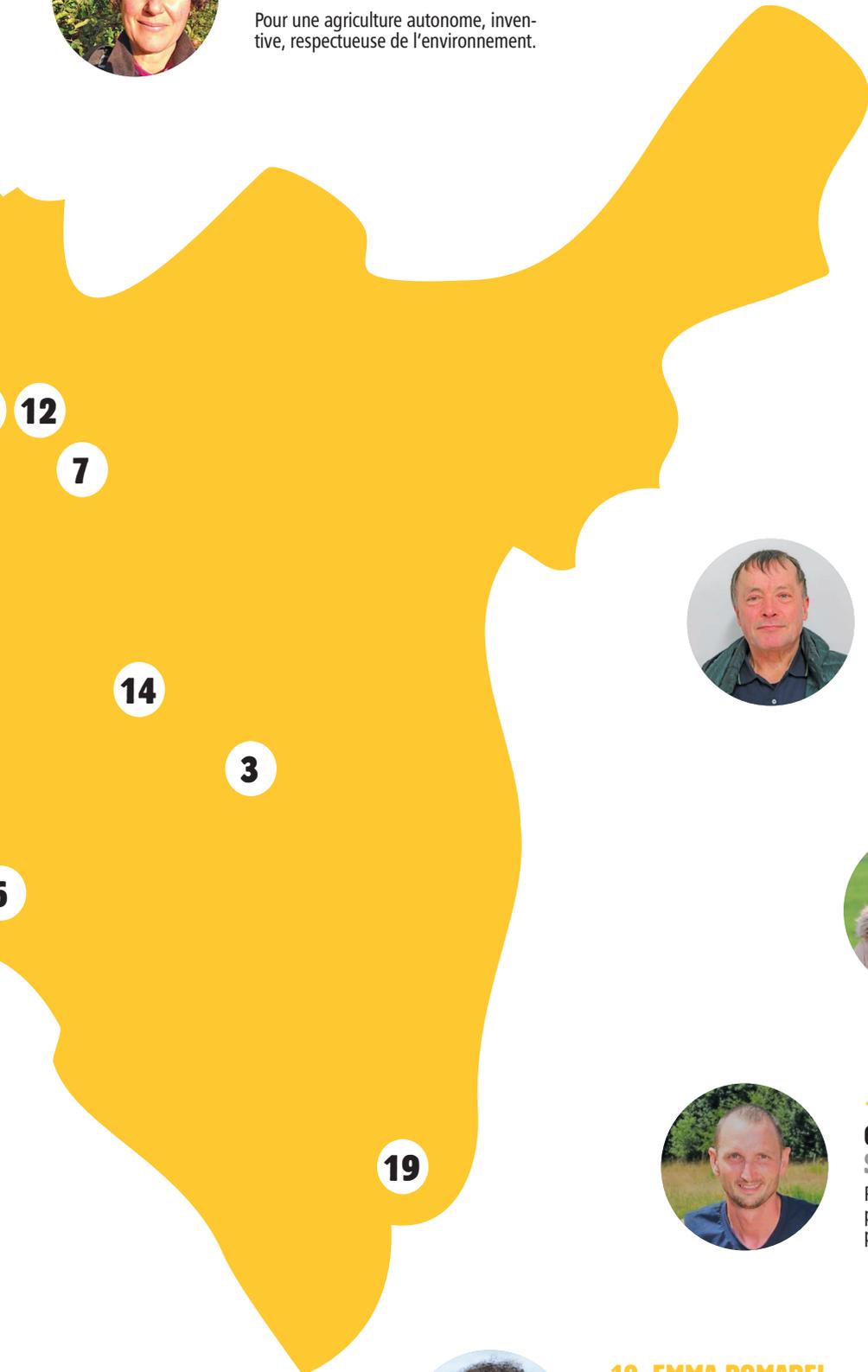
**19- EMMA POMAREL**  
**VITICULTURE**  
**PARVES ET NATTAGES**

Pour des campagnes, des fermes, des paysans solidaires et debout !



**20- TÉO DE MICHAUX**  
**CAPRIN TRANSFO**  
**FROMAGÈRE**  
**ET PAYSAN BOULANGER**  
**ROMANS**

Défendre le revenu des paysans, pour nous permettre de tester des alternatives aux pesticides.



# PORTRAITS DE NOS TÊTES DE LISTE



## « ÊTRE FIER DE CE QUE L'ON FAIT ! »

Alice Courouble, en GAEC à 3, avec production de bovin viande et porc sur la commune d'Ambronay, mène la liste de la Confédération paysanne de l'Ain.

Je suis éleveuse de bovins allaitants et de porc plein air sur la commune d'Ambronay. Je me suis installée en 2016, en GAEC, avec un associé qui ne s'en sortait plus, seul, sur sa ferme. En 2024, nous avons installé un troisième associé car le travail ne manque pas.

Avec Olivier Coche et Olivier Audigier, au sein du GAEC « *ferme sur la tour* », nous produisons de la viande de veau élevé sous la mère, de la viande de bœuf, de la viande de porc et de la charcuterie. Tous ces produits sont issus de nos troupeaux, une dizaine de Montbéliardes pour les veaux, des Highland Cattle pour les bœufs et des porcs que nous engraissons pour le reste. Les carcasses sont transformées sur la ferme, dans notre laboratoire et nous fabriquons nous-mêmes nos produits. 100 % de notre production est vendue en direct à la ferme ou en AMAP.

### « UN OUTIL DE TRAVAIL PERFORMANT POUR LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE »

Notre modèle est plutôt extensif. Nos bovins sont menés en agriculture biologique avec un système herbe et nos porcs sont en circuit conventionnel. Tous cela sur 160 hectares, dont 30 ha fauchables et 60 ha de landes et parcours. Le reste est en prairie permanente avec bosquets, haies, murets, etc. Sur cette surface, il y a aussi une AFP (Association Foncière Pastorale) qui permet d'entretenir des terres qui seraient abandonnées sans cela et ainsi conserver des paysages ouverts.

Les plus de la ferme : de l'autonomie, des charges réduites au minimum et un outil de travail performant pour la transformation de la viande. Avoir deux productions nous permet plus de sécurité en cas d'aléas.

Ma vision de l'agriculture : aimer et être fier de ce que l'on fait.

## « FERM'ANDISES, UNE BELLE AVENTURE COLLECTIVE DEPUIS 2012 »

Élu Chambre depuis 2001, Xavier Fromont élève des limousines à Confrançon en Bresse.



J'ai 56 ans, je suis marié et père de deux garçons qui ont 20 et 24 ans. Je suis éleveur de vaches limousines à Confrançon en Bresse.

### « LA CUMA DE CONFRANÇON EST DYNAMIQUE »

Je mets en valeur 64 hectares : 45 ha d'herbes et 20 ha de céréales, blé, maïs, soja. Pour diversifier : millet, colza, haricot quand la météo le permet. Une vingtaine de bœufs et génisses sont finies tous les ans. Depuis 2001, j'ai orienté progressivement ma ferme vers la vente directe. Aujourd'hui je commercialise 100 % de ma viande en direct. J'ai restreint volontairement mon troupeau pour l'adapter à mes débouchés mais je reste adhérent d'UNE-BIO, une coopérative à mes yeux exemplaire dans son accompagnement des éleveurs bio. Le point de vente Ferm'andises, une belle aventure collective depuis 2012, m'a permis de sécuriser mes ventes et de commercialiser une partie de mon blé en farine et de mon colza en huile. Je suis seul sur la ferme. Mais je peux compter sur l'aide de mon épouse. Je fais aussi appel à de la main-d'œuvre extérieure pour ma transformation... et la Cuma de Confrançon est dynamique et permet de faire face aux éventuels aléas.

Je suis tombé « *tout petit* » dans la marmite du syndicalisme agricole. J'ai même présidé les JA de l'Ain avant de rejoindre la Conf' un peu plus tard. Pour moi c'est tout à fait naturel et je sais que Luc Desbois ne vous dirait pas autre chose. En clin d'œil pour l'équipe des JA d'alors, je n'oublie pas que nous avons voté à Annecy en 2001 un rapport d'orientation « *Paysans du monde, le prix de notre avenir* ». Ce rapport d'orientation qui contenait carrément le renoncement au libre-échange et peu ou prou les propositions de prix garantis et prix minimum d'entrée chers à la Conf' ne sera pas repris par une classe politique toute entière acquise à la fable de la « *mondialisation heureuse* » (Écoutez Dominique Seux sur France Inter le matin, il y croit encore !). Mais il restera pour nous marquant. A la Conf', nous poursuivons notre engagement pour le revenu des paysans et un monde meilleur.

Je connais bien la Chambre d'Agriculture de l'Ain. D'une part pour y avoir effectué un remplacement avant de m'installer. Pendant 6 mois j'ai pu participer au quotidien de « *l'équipe Bresse Revermont* », et j'ai assuré la collecte des données pour l'analyse de groupe du Ceta avenir laitier. D'autre part parce que je suis membre de la session de la Chambre depuis... 2001 !



## « GARDER UN OUTIL ATTRAYANT ET TRANSMISSIBLE ! »

Annie Blanc Brochet élève des chèvres avec transformation fromagère sur le plateau d'Hauteville.

C'était un rêve, et à la veille de mes 40 ans... Chevière fromagère, je m'installe en GAEC en

janvier 2003, avec Olivier, mon mari. En 2004, nous déménageons du Hameau d'Egieu à Rossillon au hameau de la Bertinière, Plateau d'Hauteville, sur une ferme relai.

Nous avons 100 chèvres en moyenne, de race Alpine principalement, en bio depuis 2009. Nous avons 44 ha de prairies permanentes pour le foin et le pâturage. Nous achetons la paille et les céréales. Nous

sommes 3.5 UTH sur l'année. La commercialisation se fait sur 3 points de vente collectifs et à la ferme, nous faisons « *de ferme en ferme* » depuis ses débuts, et la foire Bio de Bourg-en-Bresse.

### « DÉVELOPPER L'ENGRAISSMENT DE NOS CABRIS À LA FERME »

Nous faisons faire à façon des saucissons de chèvres avec nos réformes, et développons l'engraissement de nos cabris à la ferme, et leur vente en direct, pour aller jusqu'au bout de la chaîne.

Nous avons aussi trois poulinières comtoises et un étalon, pour la production de viande et vente de reproducteurs. Un petit atelier, complémentaire sur le pâturage, aux chèvres.

Diversité, recherche d'autonomie, plaisir à faire ce métier, réussir à en vivre sont mes devises, malgré les difficultés et le contexte actuel.

Aujourd'hui, garder un outil attrayant et transmissible reste primordiale.



# PAROLES DES RETRAITÉS

Pour bien vieillir dans des campagnes vivantes, votez Confédération paysanne !

Le droit à une retraite digne est un élément essentiel de la solidarité au sein de la société ! De plus, toucher une retraite décente permet d'envisager sereinement la transmission.

Pourtant, ce droit à une retraite digne est sans cesse contesté à cause de choix budgétaires injustes qui font peser l'effort sur les travailleurs et travailleuses.

A la Confédération paysanne, nous affirmons que la retraite digne est un droit et qu'il faut aboutir au plus vite à des retraites à parité avec les autres catégories professionnelles !

Grâce à nos actions, nous avons obtenu les lois Chassaigne qui ont permis à beaucoup de chefs d'exploitation retraités d'atteindre 85 % du SMIC (Chassaigne 1) et aux conjoints, conjointes et aides familiaux d'obtenir une revalorisation (Chassaigne 2). Pour autant, le compte n'y est pas ! Les retraites agricoles restent faibles au regard des autres catégories socio-professionnelles.

Nous revendiquons une pension au moins équivalente au SMIC (environ 1425€) et indexée sur le SMIC. La réversion de la

pension du défunt, sans affecter la retraite personnelle du conjoint survivant, dans la limite de 1,5 SMIC. Une bonification forfaitaire pour enfants, à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, et non proportionnelle.

■ Les actionnaires se gavent, les travailleurs en bavent. Limiter les cadeaux fiscaux et l'évasion fiscale et sociale permettrait de financer ces mesures !

Nos campagnes doivent voir les services publics et médicaux améliorés ! Nous demandons

■ Le renforcement des services de santé, de soins à domicile et d'aide à la personne. Des services publics accessibles physiquement avec l'arrêt du tout numérique.

■ La prise en charge de la perte d'autonomie par la MSA, sans recourir aux assurances privées et des solutions de proximité (maintien à domicile, places d'EPHAD) pour garder le contact avec son entourage.

■ Un traitement des dossiers par la MSA dans des délais raisonnables : retraites et réversions, handicap, invalidité, maladies

professionnelles, prestations familiales...



## 25 MEILLEURES ANNEES : ATTENTION A LA SUPERCHERIE !

■ Non, la réforme des retraites selon les 25 meilleures années ne concerne pas les retraités : elle ne s'appliquera qu'aux pensions liquidées à partir de 2026.

■ Non, les pensions ne vont pas augmenter de 120€ en moyenne, mais progresseront uniquement pour la moitié des paysannes et paysans : ceux qui gagnent le plus.

■ Oui, les cotisations vont augmenter pour tout le monde : c'est la solidarité à l'envers !

## NOS AUTRES PRIORITES POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

■ Pour le renouvellement des générations, recenser et inciter les futurs cédants et cédantes à engager les démarches de transmission au moins 5 ans avant le départ en retraite.

■ Inciter et accompagner dans leur réflexion, les collectivités territoriales (communes, communautés de commune) à s'investir dans la recherche de solutions au problème du logement pour les cédants et cédantes, comme pour les porteurs et porteuses de projet en phase d'installation.

# [VIDEOS] PAROLES PAYSANNES !

5 vidéos de 5 minutes ont été tournées sur 5 fermes de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Objectif ? Donner la parole à 5 paysannes et paysans pendant leur travail, sur des sujets qui les préoccupent et les animent. Ce sont leurs mots, spontanés, ce sont nos valeurs, celles de l'agriculture paysanne. Nous vous invitons à prendre le temps de les regarder, pour changer le regard que vous avez sur la Confédération paysanne. Bon visionnage !



## POUR LA DÉFENSE DU PLEIN-AIR

**AVEC CLAUDE VEROTS**  
ÉLEVEUR DE PORCS ET OVINS VIANDE  
ROSIÈRES (HAUTE-LOIRE)

A la tête d'un élevage de porcs menacé suite à un contrôle biosécurité, Claude Verots parle avec colère et détermination de l'absurdité de ces normes, inadaptées au plein-air, et de sa lutte pour rester encore debout demain, avec d'autres collègues de Haute-Loire.



## POUR FREINER LA DÉPRISE LAITIÈRE

**AVEC NOÉLIE FUSILLET**  
ÉLEVEUSE DE BOVINS LAIT  
MARCHAMP (AIN)

Tout juste installée en bovin lait, Noélie FUSILLET déplore la déprise laitière dans l'Ain, au profit de la céréalisation et d'une concentration laitière dans l'Ouest de la France. Elle défend la pratique de la polyculture-élevage, système le plus vertueux.



## POUR LA DÉFENSE DE L'IRRIGATION

**AVEC NICOLAS CLAIR**  
AGRICULTEUR IRRIGANT, GRANDES CULTURES  
ET POULES PONDEUSES  
SAINTE-FOY SAINT-SULPICE (LOIRE)

Agriculteur irrigant dans la plaine du Forez, grâce à un ouvrage collectif, Nicolas Clair fait part de ses nombreuses propositions pour un meilleur partage de l'eau. Un dialogue apaisé est nécessaire pour développer la pratique de l'irrigation, ce à quoi il s'attelle dans la Loire avec le forum Partag'eau.



## POUR RETROUVER NOTRE SOUVERAINETÉ EN FRUITS ET LÉGUMES

**AVEC ANTOINE PARISSET**  
MARAICHER  
ORLIÈNAS (RHÔNE)

Depuis sa ferme des Coteaux du Lyonnais, Antoine Pariset déplore les vergers arrachés, et explique comment la France a vu sa production de fruits et légumes s'effondrer depuis les années 1990, à cause du libre-échange. Il parle des victoires de la Conf et des combats à mener, notamment sur la PAC et le dérèglement climatique.



## POUR LE MAINTIEN DE L'ÉLEVAGE ALLAITANT EN FRANCE

**AVEC PASCAL CHANSELME**  
ÉLEVEUR DE BOVIN VIANDE  
ST QUINTIN SUR SIOULE (PUY-DE-DÔME)

Dans un système classique, naisseur avec 50 mères charolaises, Pascal Chanselme parle des grandes difficultés de la filière viande bovine, du risque de délocalisation dû aux accords de libre-échange alors qu'il faudrait, au contraire, relocaliser l'engraissement en France.

**RETROUVEZ CES 5 VIDÉOS SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE**

@confpaysanneaura8590



SCAN ME



*Confédération paysanne*

**POUR DES CAMPAGNES  
VIVANTES**  
**SOYONS  
FERMES !**



**du 15 au 31 Janvier 2025**  
**Chaque voix compte !**